

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 décembre 2015

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

**2015 DDEEES 75** Subvention à l'association des commerçants Cinq sur Cinq pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2014 (5e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants Cinq sur Cinq (5e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2014 ;

Vu l'avis du conseil du 5e arrondissement, en date du 2 décembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 14.700 euros est attribuée à l'association des commerçants Cinq sur Cinq située 23, rue Frédéric Sauton (5e) (18989 – 2014-07694) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2014.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 14.700 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2015 de la Ville de Paris fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 (VF55004) et suivant.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**